



Fraude suite à une vente par internet en allemagne

Par **nicckky34**, le **06/02/2012** à **18:21**

Bonjour,rnrnJ'ai commandé sur un site allemand des portes vitrées le 04/10/2011 je les ai réglées(par carte) le jour même en totalité à savoir la somme de 700€. Le délai de livraison étant annoncé de 6 semaines. A ce jour, nous n'avons rien reçu.Nous les avons à maintes fois contactés et lorsque ils daignaient décrocher c'était toujours pour nous mentir en annonçant la livraison des portes pour la fin de semaine...En dernier ressort, nous leur avons, mi-janvier demandé de rembourser les 700€. Ils étaient d'accord(toujours conciliants au bout du fil), il leur fallait seulement un compte en Allemagne, aucun souci puisque ma fille est allemande et réside en Allemagne. Mais à ce jour rien n'a été versé!!!Que faire ? Comment procéder vu que l'entreprise est en Allemagne ? Merci pour votre aide éventuelle, suis quelque peu perdue...